

BOURG redessine SON CENTRE-VILLE



LETTRE D'INFO n°2 Automne 2022



Le 22 juin dernier, les travaux de réseaux de la rue de la République ont débuté dans la partie comprise entre la rue Littré et la place Edgar Quinet.

Cette première phase s'est déroulée sans encombres et en respectant le planning.

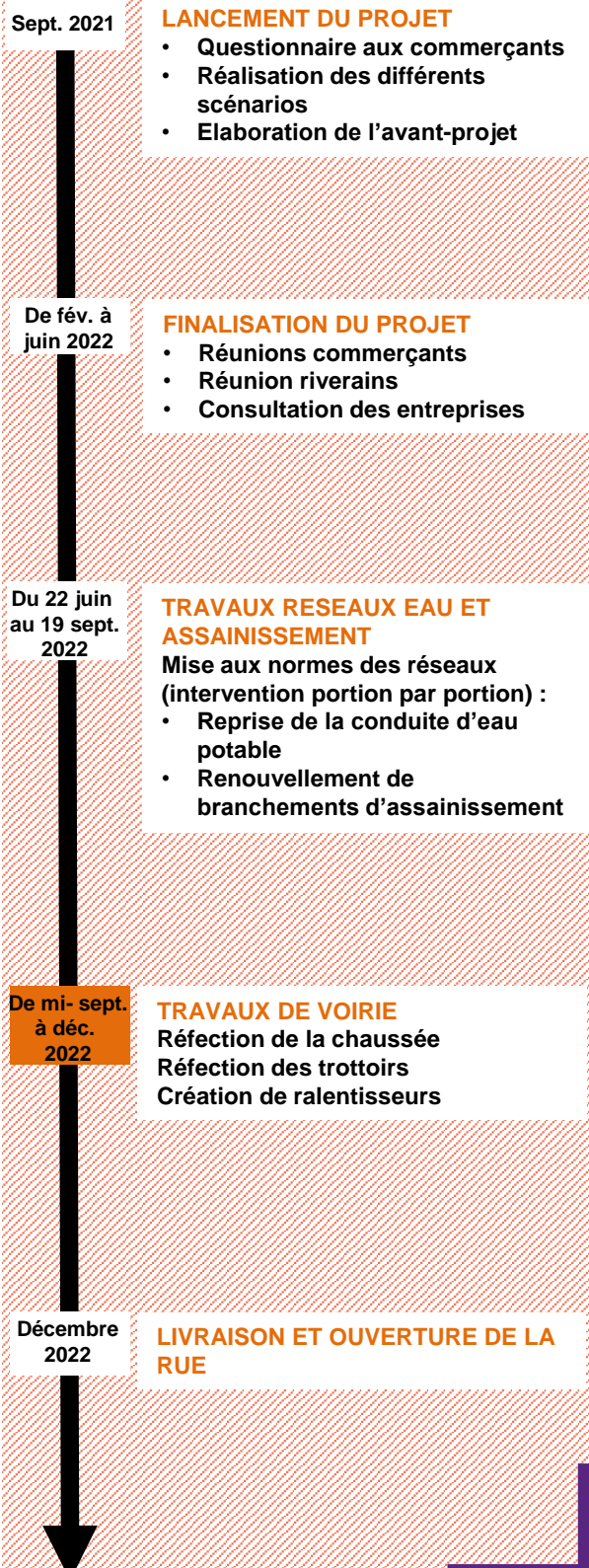
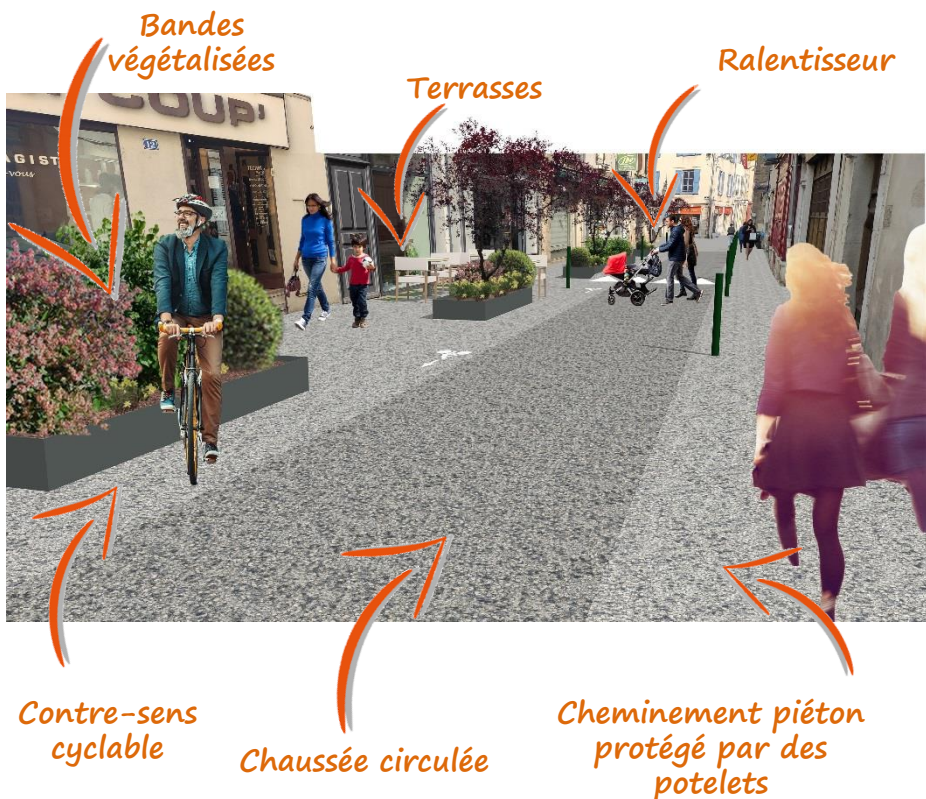
Dès la mi-septembre, les travaux de réfection de la voirie (chaussée, trottoirs ...) prendront le relais et s'achèveront début décembre 2022.

Je suis consciente qu'un tel chantier n'est pas sans impact pour vous, commerçants et riverains : soyez assurés que nous veillons à ce qu'il se passe dans les meilleures conditions. Les modalités de circulation étant modifiées pendant la période, une signalétique claire sera mise en place pour orienter les automobilistes.

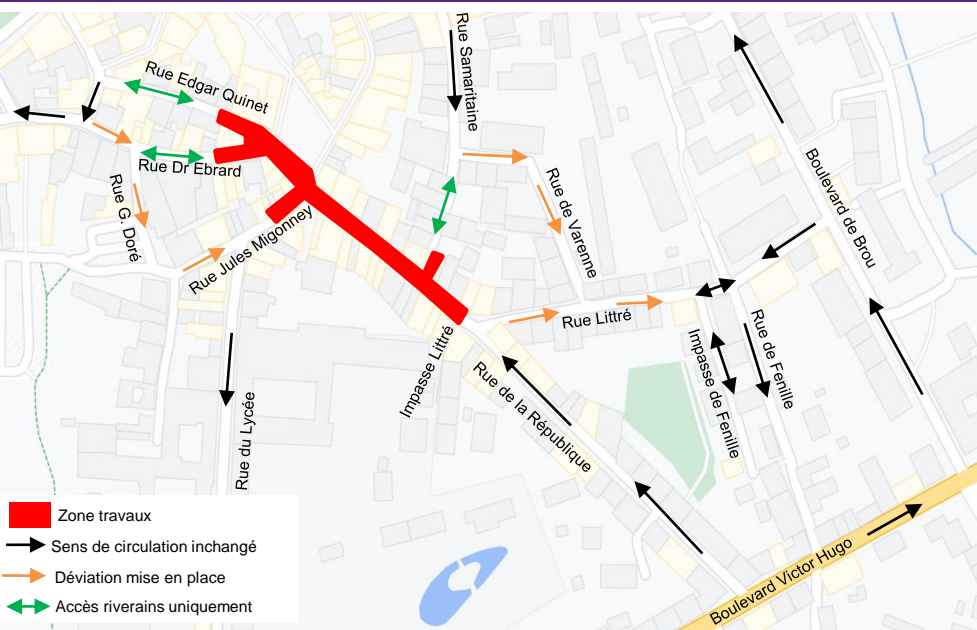
Vous trouverez ci-contre le phasage des travaux, le plan d'aménagement, l'organisation du chantier durant les travaux de voirie et les modalités de collectes de vos déchets.

Je vous remercie d'avance de votre compréhension.

Isabelle MAISTRE
Première Maire-Adjointe déléguée à la Transition écologique et à l'Espace public



ORGANISATION DU CHANTIER DE MI-SEPTEMBRE À MI-OCTOBRE 2022



Circulation :

Circulation interdite sur les portions de la rue en travaux – sauf riverains.
Déviation mise en place suivant plan ci-contre

Stationnement :

- Rue Littré : stationnement dans le sens de circulation en vigueur

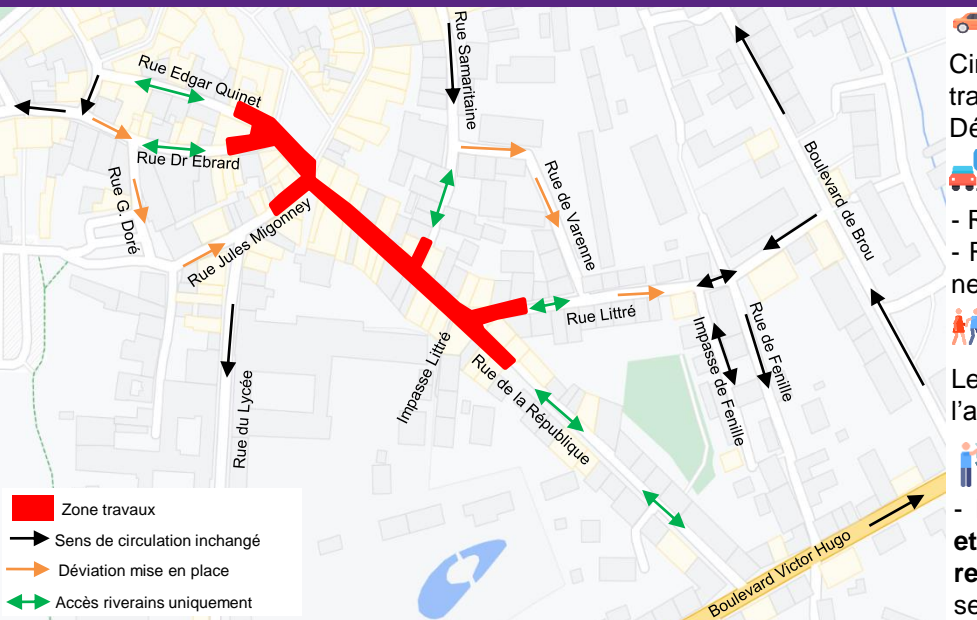
Piétons :

Les piétons seront amenés à circuler d'un côté ou de l'autre de la rue suivant l'avancement du chantier.

Ordures ménagères / Déchets recyclables :

- Ramassage **quotidien des ordures ménagères** et ramassage **hebdomadaire des déchets recyclables** aux points de collecte temporaires qui seront définis suivant les emprises de travaux.

ORGANISATION DU CHANTIER DE MI-OCTOBRE À MI-NOVEMBRE 2022



Circulation :

Circulation interdite sur les portions de la rue en travaux – sauf riverains.
Déviation mise en place suivant plan ci-contre

Stationnement :

- Rue Littré : 2 places de stationnement neutralisées
- Rue de la République : 7 places de stationnement neutralisées

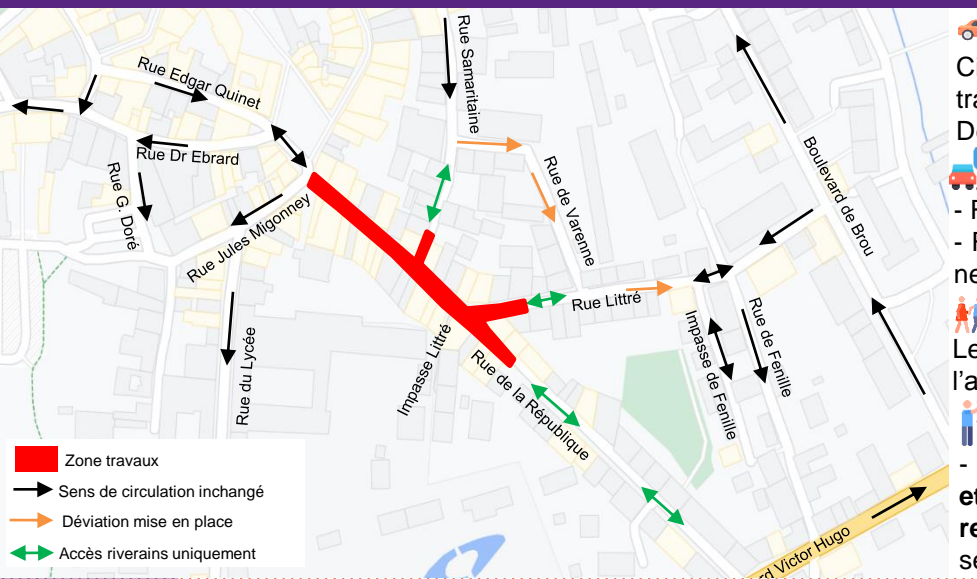
Piétons :

Les piétons seront amenés à circuler d'un côté ou de l'autre de la rue suivant l'avancement du chantier.

Ordures ménagères / Déchets recyclables :

- Ramassage **quotidien des ordures ménagères** et ramassage **hebdomadaire des déchets recyclables** aux points de collecte temporaires qui seront définis suivant les emprises de travaux.

ORGANISATION DU CHANTIER DE MI-NOVEMBRE À DÉBUT DÉCEMBRE 2022



Circulation :

Circulation interdite sur les portions de la rue en travaux – sauf riverains.
Déviation mise en place suivant plan ci-contre

Stationnement :

- Rue Littré : 2 places de stationnement neutralisées
- Rue de la République : 7 places de stationnement neutralisées

Piétons :

Les piétons seront amenés à circuler d'un côté ou de l'autre de la rue suivant l'avancement du chantier.

Ordures ménagères / Déchets recyclables :

- Ramassage **quotidien des ordures ménagères** et ramassage **hebdomadaire des déchets recyclables** aux points de collecte temporaires qui seront définis suivant les emprises de travaux.

Pendant les travaux vos commerces restent ouverts et accessibles.

N'oubliez pas les parkings de proximité : Bons Enfants et Préfecture

➔ Une heure offerte dans tous les parkings

➔ Deux heures gratuites entre 12h et 14h (sur parkings et voirie)

Contact :
democratielocale@bourgenbresse.fr

Ville de Bourg-en-Bresse
Service Démocratie
Citoyenneté – Ville Durable
Ne pas jeter sur la voie publique

